



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Chers Amis,

Nous connaissons une situation tragique que les historiens comparent aux pires épidémies que nos ancêtres ont connues. Nous vivons avec atterrement ce que bon nombre de médecins et de soignants avaient prédit depuis bien longtemps : la baisse des moyens humains et techniques dans notre système de santé a été révélé et va conduire inévitablement les gouvernants de quelques bords qu'ils soient à réviser leurs certitudes.

Rendons hommage très justement et humblement à tout le corps médical qui, au péril de leur santé et de leur vie, apportent soins et réconfort aux malades. Ajoutons nos remerciements et notre gratitude aux personnels de secours, de sécurité, des commerces, des transports, de certaines administrations, de celles et ceux qui, de leur domicile ou de leur lieu de travail continuent à œuvrer pour maintenir à flot le bateau France.

Je tenais à vous faire un petit point d'information et à vous faire savoir que nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à franchir le mieux possible ce cap difficile. Vous pouvez nous joindre sur 2 numéros de téléphone portable : 06.30.63.38.45 - JC.Geniès ou 06.49.93.61.48 - JM.Doneddu.

Nous poursuivons, grâce au dévouement de Patrick Sevrin le portage des repas aux personnes âgées. Nous pouvons bien sûr, sur leurs demandes, ajouter quelques bénéficiaires de ces services. Un merci aussi à notre secrétaire de mairie Madame Karine Sanchez qui est présente chaque jour pour assurer ses missions même si elle reste confinée et ne reçoit aucun public.

Je sais qu'une très grande solidarité existe entre voisins et j'en suis particulièrement heureux. Un petit coup de téléphone ou une petite conversation de jardin à jardin en cette période de beau temps peut redonner un peu de moral et éviter l'isolement.

Je me trouve dans l'obligation de vous demander de ne pas procéder aux tontes de vos pelouses pour l'instant. En effet par suite de contrainte de personnel, le SIGIDURS privilégie la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective. Nous vous rappelons que les déchetteries sont fermées et elles ne peuvent donc pas vous accueillir. De plus et comme nous l'avons déjà écrit, nous ne pouvons tolérer que quelques administrés indécents profitent des containers de la commune en stationnement derrière la salle des fêtes. Ceux-ci sont réservés exclusivement aux services techniques et sont placés dans le champ de nos caméras.

Face à la faiblesse du service SMS d'Orange, nous avons

Conseil Municipal du 4 Février 2020

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Gressy
- Abandon de créances sur loyers impayés
- Subvention 2020 à l'A.I.P (l'Aide à l'Insertion Professionnelle)
- Subvention 2020 à la B.R.I.E (Bibliothèque des Ressources d'Information pour l'Education)
- Subvention 2020 à l'association Les Blouses Roses
- Subvention à l'AADEC qui organise la journée Intervillages, (rencontres sportives des enfants) à laquelle Gressy a participé en 2019
- Subvention 2020 à l'association les Restaurants du Cœur
- Prix des Maires de la CARPF pour le challenge du Numérique Saison 5
- Renouvellement du contrat de location d'un hangar agricole
- Marché de restauration de deux tableaux anciens du 19ème siècle de l'Eglise Saint Denis attribué à l'atelier Emilie Sonck pour un montant de 16 886,25 subventionné à 40% par la Communauté d'Agglomération.
- Approbation de la convention proposée par la Communauté d'Agglomération, convention relative à sa prise en charge du transport scolaire pour la natation
- Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attente du vote du budget 2020 pour ne pas défavoriser les entreprises.

adhéré à un nouveau service qui permet de sécuriser l'envoi de SMS vers nos administrés. Ainsi, celles et ceux qui ont confié à la mairie leurs numéros de mobile, ont reçu 2 messages le 31 mars en fin d'après-midi, messages qui commençaient par COM.GRESSY. Nous privilégierons ce moyen, surtout en ce moment, pour vous transmettre des messages urgents.

Nous sommes à vos côtés; nous essaierons de répondre à vos sollicitations au mieux de nos moyens; nous vous souhaitons à tous une très bonne santé et un bon courage. Bien à vous,

J.ean-Claude Geniès

PROJET D'OUVERTURE D'UN MAGASIN « PROXY »

Nous aurions dû ouvrir début mars une petite surface de commerce de proximité à l'enseigne du groupe CARREFOUR, sous l'enseigne de PROXY.

Cette petite surface de vente se tiendra, car nous espérons que le projet ne sera pas remis en cause par suite des effets économiques qui ne manqueront pas de se faire sentir après la pandémie du covid 19, dans la salle du Foyer Rural où se situait le distributeur de boulangerie-pâtisserie.

Nous espérons que ce nouvel essai d'implantation d'un commerce de proximité réussira à tenir sur notre commune et pourra ainsi rendre service à un grand nombre d'administrés.

VOL D'UN CAMION COMMUNAL

Nous avons été victime du vol d'un camion-benne qui était garé sur la place Athéna sous les caméras. Les faits se sont passés en soirée et nous avons pu donner les images enregistrées au commissariat de police.

Nous allons remplacer ce véhicule dans les plus brefs délais mais nous aurons une perte financière à subir qui ne sera pas négligeable.



La situation liée à la pandémie COVID 19 amène La Poste à ajuster ses organisations pour maintenir la continuité de ses opérations tout en préservant la santé

de ses clients et de ses collaborateurs.

Dans ce contexte, les prestations de collecte et remise peuvent être temporairement adaptées. A partir de la semaine prochaine, nous n'assurerons plus la collecte et remise les lundi, mardi et samedi. Soyez néanmoins assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer une rotation régulière de nos facteurs sur votre zone.

Les clients pourront déposer leurs courriers et colis et les affranchir sur nos espaces pros ci-dessous, ouverts de 08h30 à 12h30 les mercredi, jeudi et vendredi :

- Bureau de Chelles au 5 rue de derrière la montagne
- Bureau de Dammartin en Goele au 4 rue clément Ader
- Bureau de Claye Souilly au 9 rue Victor Baltard



PREFET
DU DEPARTEMENT

Considérant la présence importante de personnes circulant à pied ou en vélo sur les berges du cana de l'Ourcq et considérant que dans une période d'urgence sanitaire les activités de loisirs doivent être proscrites afin de lutter efficacement contre la diffusion du virus covid-19, nous vous informons que le préfet de

Seine-et-Marne a promulgué un arrêté d'interdiction d'accès aux berges du canal de l'Ourcq pour la durée de l'épidémie.

Le non-respect de ces dispositions peut être sanctionné par les services de police ou de gendarmerie et passible d'une contravention de 4ème classe conformément au décret n°2020-267 du 17 mars 2020.

A GRESSY, ON LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE



Le Sigidurs a proposé à ses communes adhérentes de les aider à réduire le gaspillage alimentaire dans leurs restaurants scolaires.

Gressy, commune lauréate

Gressy est l'une des quatre communes lauréates du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, porté par le le Sigidurs.

Les étapes du projet



Démarré avant la pandémie l'opération devait se dérouler pendant 6 mois, le restaurant de l'école André Turcat étant guidé dans le déploiement du projet : diagnostic, pesée initiale des restes alimentaires, mise en place d'actions de réduction, nouvelle pesée et bilan du projet. Les agents de restauration et les convives étaient sensibilisés au gâchis durant cette période et impliqués dans la démarche.

A l'issue du projet, il était prévu que le Sigidurs réalise un reportage dans la commune ayant le plus réduit son gaspillage alimentaire afin de promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre et de valoriser les efforts réalisés par le restaurant, les agents et les convives.

Le projet est retardé et nous souhaitons bien sûr le relancer dans le courant de l'année prochaine.

Le savez-vous ?

Chaque année, nous jetons en France 10 millions de tonnes de denrées alimentaires. Cela représente l'équivalent de l'émission de 15.3 millions de tonnes de CO2 et la perte de 16 milliards d'euros. Face à ces enjeux, nous pouvons tous agir à notre échelle à la réduction du gaspillage alimentaire : acheter malin, cuisiner les justes quantités, accommoder les restes

TRAVAUX DES PARTICULIERS

Les règles d'urbanisme imposent aux particuliers de déclarer leurs travaux dès lors que ceux-ci intéressent l'architecture des habitations, les clôtures, les ravalements et les empiètements possibles sur le domaine public.

Il est également indispensable de demander un permis de voirie pour le stationnement prolongé de matériaux ou de gravats, de façon à ne pas engager la responsabilité du particulier en cas d'accident d'un piéton ou d'un véhicule.

Si au niveau général de l'urbanisme, le particulier doit respecter scrupuleusement les dispositions du Plan Local d'Urbanisme récemment voté et qui est consultable sur le site de la commune www.gressy.fr, son attention est attirée sur le fait qu'il doit également respecter les règles de droit privé des cahiers des charges des lotissements communaux qui existent et qui restent valables quelque soit l'ancienneté du lotissement (art. L. 442-9,